

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
04/2/5
DOSSIER N°7384**

**SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS 2026**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA
LECTURE - SUBVENTIONS 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n° CD2021-04/3/19 du Conseil départemental du 30 avril 2021 adoptant le Schéma départemental de développement de la lecture ;
VU la délibération n° CD2021-12/2/16 du Conseil départemental du 17 décembre 2021 adoptant le règlement d'aides en faveur du développement de la lecture ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-04/2/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions suivantes pour un montant total de **2 051,29 €** :

Demandeur	Description du projet	Coût de l'opération	Décision
CC Creuse Grand Sud	Le réseau des médiathèques intercommunales Creuse Grand Sud souhaite co-organiser avec la Scène nationale un spectacle pour les tout-petits « le Petit bois des larmes » par la Compagnie AMK. Ce sera aussi l'occasion de faire découvrir une sélection de livres pour tout-petits en complémentarité du spectacle.	2 205,16 €	551,29 €
Ne prend pas part au vote : M. Jean-Luc LEGER, Elu Président CC Creuse Grand Sud			
Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
Commune de Gouzon	La Bibliothèque municipale de Gouzon, en partenariat avec l'Association Histoire de lire, souhaite organiser son premier festival autour de la bande dessinée « le petit B.I.G. » (BD Illustration de Gouzon), avec l'ambition de créer une nouvelle dynamique dans cette partie du territoire, faire mieux connaître et mettre en valeur la BD et l'illustration, en lien avec les collections de la Micro-folie et de la Bibliothèque de Gouzon, en partenariat avec la Bibliothèque départementale, la librairie La Licorne et les médiathèques intercommunales Creuse Confluence.	10 850,00 €	1 500,00 €
Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)			
TOTAL			2 051,29 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au budget départemental, Chapitre 65, Article 657348, fonction 313 (section de fonctionnement).

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Publié sur www.creuse.fr le 04/05/2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 023-222309627-20260424-CP2026047-DE